



R comme Rentrée, Réforme, Radicalité

«Je suis contre le cumul des mandats. Imaginez le sort de ces pauvres mecs qui sont à la fois chômeurs, SDF et bénévoles ¹»

Retour de la réforme de l'assurance chômage, réforme du RSA, mise en place de France Travail, tels sont les 3 axes de la réforme du travail annoncée pour la rentrée qui nous mettrons nous conseiller.ères en 1^{ère} ligne. Si rien n'est encore défini, les « volontaires » indiscretions qui sortent dans les médias peuvent nous inquiéter sur les impacts potentiels sur notre travail quotidien.

Réforme de l'Assurance Chômage : Une saisonnalité sur le modèle canadien.

Terminées les références aux jobs center d'outre-manche, la tendance automne-hiver est à l'érable et à la poutine ! Puisque la situation économique permet d'envisager un retour au plein emploi, même si les chiffres du chômage de juillet sont en hausse, la tentation de notre ministre est de calquer l'indemnisation sur le modèle canadien².

Au Canada, la durée d'indemnisation diffère en fonction de la région économique du DE (bassin d'emploi) et du taux de chômage de celle-ci. Ainsi, un DE de St John's (Labrador) pourra être indemnisé entre 14 et 36 semaines tandis que celui du Nunavut entre 32 et 45 semaines³.

Après la réforme de 2021 qui a réduit le montant des allocations, contribué selon nous à l'augmentation de la précarité et qui est une des causes des difficultés rencontrées pour pourvoir les emplois saisonniers, la territorialisation de l'indemnisation stigmatisera encore un peu plus les chômeuses chômeurs en créant des sous-régions, sous bassin d'emploi. Après les QPV, bienvenue aux « RPF » (Régions Prioritaires de la France), « DPF » (Département Prioritaire de la France) ?

Imaginez le casse-tête à l'accueil, en ESI, en GPF, pour expliquer ces différences de traitement et pour les conseillers indemnisation quand les fluctuations du taux de chômage les obligent à revoir tous les dossiers !

Le SNU BFC revendique toujours l'abrogation de la réforme de 2021 et luttera pour qu'une réforme à la sauce canadienne ne puisse se mettre en place d'autant qu'elle placerait la France comme le 1^{er} pays européen rompant avec le caractère national de l'indemnisation⁴.

RSA : Expérimentations avec généralisation en 2024⁵

Une 10aine de départements va tester dès cet automne, la mise en activité des bénéficiaires du RSA (15 à 20h hebdo) et définir les sanctions en cas de manquement à cette obligation. Axée donc sur la notion de « droits et devoirs », confiée aux départements, cette réforme impactera notre travail. En tant qu'acteur nous travaillerons sur « un logiciel commun » pour le diagnostic, serons mis à contribution pour accompagner la mise en place des activités (emploi, formation, stage) puisque l'idée est de s'appuyer sur le CEJ.

Bientôt dans vos agences le « CEBRSA » (Conseiller Engagement Bénéficiaire du RSA) ?

Sur **France Travail**, dernier axe de cette réforme du travail, peu de choses transpirent mais cette tendance à vouloir territorialiser les missions du SPE laisse la porte ouverte aux pires scénarii alors :

POUR NOS USAGER.ERES, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL, SOYONS PRETS A NOUS MOBILISER !

¹ Jean Yanne, « Je suis un être exquis » 2001

² https://snumbc.fr/Documents/Au%20fil%20du%20SNU%20BFC/Assurancechomage_despistespeuvent.pdf

³ https://srv129.services.gc.ca/regions_ae/fra/taux_act.aspx

⁴ https://snumbc.fr/Documents/Au%20fil%20du%20SNU%20BFC/Comparatif%20Europe%20assurancechomage_220502.pdf

⁵ https://www.liberation.fr/economie/social/rsa-sous-condition-le-gouvernement-compte-lancer-une-experimentation-a-lautomne-20220804_6H6EIOCUGVARTBAPDMCOYC5QUQ/